

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Edition Chronologique n°37 du 3 octobre 2008

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°15

ARRÊTÉ

portant dissolution de la brigade territoriale de La Grand-Croix et création corrélative de celle de Saint-Paul-en-Jarez (Loire).

Du 31 juillet 2008

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant dissolution de la brigade territoriale de La Grand-Croix et création corrélative de celle de Saint-Paul-en-Jarez (Loire).

Du 31 juillet 2008

NOR D E F G 0 8 5 1 9 8 4 A

Références :

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R.15-22 à R.15-26.
Décret du 20 mai 1903 (Mention BO/G, p. 1017 ; BOEM/G 39, p. 3. ; BOEM 650.1) modifié.
Décret n° 73-259 du 9 mars 1973 (BOC/SC, p. 523 ; BOC/G, p. 288 ; BOC/M, p. 278 ; BOC/A, p. 150. ; BOEM 105.2.1, 110.3.5.1, 650.1.1) modifié.
Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°37 du 3 octobre 2008, texte 15.

Art. 1^{er}. La brigade territoriale de La Grand-Croix (Loire) est dissoute à compter du 1^{er} août 2008. Corrélativement, la brigade territoriale de Saint-Paul-en-Jarez (Loire) est créée à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Saint-Paul-en-Jarez exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2 et R.15-24 1° du code de procédure pénale.

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes, commandant la gendarmerie pour la zone de défense Sud-Est, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général d'armée,
directeur général de la gendarmerie nationale,*

Roland GILLES.

ANNEXE.

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
La Grand-Croix	Cellieu	(dissolution)
	Chagnon	
	Châteauneuf	
	Dargoire	
	Doizieux	
	Farnay	
	Genilac	
	L'Homme	
	La Grand-Croix	
	La Terrasse-sur-Dorlay	
	La Valla-en-Gier	
	Lorette	
	Pavezin	
	Rive-de-Gier	
	Saint-Chamond	
	Saint-Joseph	
	Saint-Martin-la-Plaine	
	Saint-Paul-en-Jarez	
	Saint-Romain-en-Jarez	
	Sainte-Croix-en-Jarez	
	Tartaras	
	Valfleury	
Saint-Paul-en-Jarez	(création)	Cellieu

		Chagnon
		Châteauneuf
		Dargoire
		Doizieux
		Farnay
		Genilac
		L'Horme
		La Grand-Croix
		La Terrasse-sur-Dorlay
		La Valla-en-Gier
		Lorette
		Pavezin
		Rive-de-Gier
		Saint-Chamond
		Saint-Joseph
		Saint-Martin-la-Plaine
		Saint-Paul-en-Jarez
		Saint-Romain-en-Jarez
		Sainte-Croix-en-Jarez
		Tartaras
		Valfleury